



REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'innovation
Technologique

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Technique

RECTORAT

Service Central des Affaires Financières.

B.P: 10960 – Tél. (227) 20.31.66.12.

NIAMEY – NIGER

MARCHÉ N°

1115 / 24 / NEF / DUCR / 08

SUR APPEL D'OFFRES DU [Ou autres procédures à préciser]

PUBLIE-LE [Le cas échéant, en fonction du type de procédure de passation]

APPROUVE-LE

NOTIFIE-LE _____ par Ordre de Service N°

OBJET : Acquisition des équipements pour la salle multimédia du CEA/IEA-MS4SSA

ATTRIBUTAIRE : DIGI-MEDIA SARLU, BP :848 Niamey Niger

MONTANT DU MARCHÉ : Soixante-et-un Millions Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille
(61 977 000) Francs CFA.TTC

DÉLAI DE LIVRAISON : Quarante Cinq (45) jours

FINANCEMENT : CEA/IEA-MS4SSA /Banque Mondiale (IDA)

PRM : le Secrétaire Général de l'Université Abdou Moumouni

AUTORISEE PAR DELIBERATION [à préciser, le cas échéant]



ENTRE

L'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM) ; BP 10896 Niamey ; Tel : 20 31 57 13; représentée par le Professeur BARRAGE Moussa, Recteur de l'Université Abdou Moumouni (UAM) désigné au présent contrat par le terme « Administration ». D'UNE PART
ET

DIGI-MEDIA SARLU inscrit au registre de commerce sous le n°RCCM-NIA-2015-B-2531 faisant élection de domicile à Niamey Niger, BP :843, désigné ci-après, selon les cas, par les termes « le fournisseur », représenté aux présentes par Mahamadou Bachirou Alhassane Abdoulaye d'autre part.

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

Article 1 - Objet du marché

Le présent marché a pour objet la livraison des matériels informatiques au profit des structures de l'Université Abdou Moumouni conformément aux dispositions des documents contractuels.

Il a été passé par la procédure d'appel d'offres Ouvert aménagée à l'article 29 du code des marchés publics du Niger.

Article 2- Pièces contractuelles du marché par ordre de préséance

Les pièces contractuelles qui constituent le présent marché prévalent les unes sur les autres dans l'ordre suivant en cas de contradiction entre elles :

1. le présent marché ;
2. la lettre de soumission de l'offre ;
3. la notification du marché adressée au titulaire par l'Autorité contractante ;
4. l'offre et les Bordereaux des prix présentés par le titulaire / le Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, plans ;
5. le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
6. le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) (Spécifications techniques);
7. le Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG).

Article 3 - Montant du marché et modalités de sa détermination

Le montant du présent marché est arrêté à la somme de Soixante-et-un Millions Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille (61 977 000) Francs CFA, Toutes Taxes Comprises (TTC).

Le présent marché est un marché à prix unitaire.

Article 4-Délai de livraison

Le délai de livraison du présent marché est de Quarante Cinq (45) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations prévues au contrat.

Article 5 - Monnaie et mode de paiement

Les règlements au profit du fournisseur au titre du présent marché se feront en FCFA par crédit du compte n°251 111 50681/44] ouvert au nom de DIGI-MEDIA SARLU à la SONIBANK Niger.

Les paiements des acomptes devront être effectués dans un délai de soixante (60) jours calendaires à compter du jour de la réception par la Personne Responsable du Marché de la déclaration de créance.

Aucune avance, aucun décompte ne peut être engagé et mis en paiement au profit du titulaire tant que le marché n'est pas enregistré et n'a pas donné lieu au paiement de la redevance de régulation.

Article 6 – Avances (sans objet)

Il sera accordé au fournisseur (ou au prestataire de service), sur sa demande, à compter de la notification de l'approbation du marché et sans justification de débours de sa part une avance forfaitaire d'un montant maximal de 30% du montant initial du marché.

Cette avance devra être garantie à 100% par une caution inconditionnelle, irrévocable fournie par un établissement bancaire, une compagnie d'assurance ou une Institution de cautionnement et payable à première demande du Maître d'ouvrage.

Le remboursement de cette avance est effectué par précompte sur les acomptes et éventuellement sur le solde dû au fournisseur (ou au prestataire de service).

La totalité de l'avance doit être remboursée au plus tard dès le moment où la valeur en prix de base des prestations réalisées atteint 80% du montant du marché.

Article 7- Acomptes (sans objet)

Des acomptes seront payés au fournisseur (ou au prestataire de service) au fur et à mesure de l'exécution des prestations prévues au contrat conformément à l'article 170 du code des marchés publics.

Article 8 - Révision des prix

Les prix du marché sont fermes et non révisables ou sont révisables dans les conditions fixées dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières.

Article 9- Informations sur le nantissement

Le nantissement éventuel du présent marché doit être opéré conformément aux conditions fixées par l'article 181 du Code des marchés publics.

Les formalités de publicité prévues par la réglementation nationale en vigueur sur le nantissement des marchés et par l'article 65 relatifs au nantissement de l'Acte uniforme OHADA sur le droit des sûretés doivent, en tout état de cause, être respectées.

Article 10 - Régime fiscal et douanier

Le présent marché est soumis au régime fiscal de droit commun en vigueur au Niger

Article 11-Garantie de bonne exécution [Le cas échéant]

Si une garantie de bonne exécution est requise par l'Autorité contractante, elle doit être établie conformément à l'article 147 du code des marchés publics qui fixe le montant maximal de la garantie de bonne exécution à cinq pour cent (5 %) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants. Le titulaire fournira une telle garantie d'un montant de [Insérer le montant en FCFA ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible].

La garantie de bonne exécution est libérée dans le délai d'un mois suivant le début du délai de garantie ou, si le marché ne comporte pas un tel délai, immédiatement suivant la réception provisoire des fournitures ou services.

Article 12- Sous-traitance

Le fournisseur ne peut en aucun cas sous-traiter la livraison des acquisitions prévues au contrat.

Le prestataire de services ne peut sous-traiter le marché en cours d'exécution sans autorisation expresse de la personne responsable du marché. Le cas échéant, il doit avoir obtenu de l'autorité contractante l'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement et que cette faculté soit prévue dans le Dossier d'Appel d'Offres.

En cas de sous-traitance du marché, le titulaire demeure personnellement responsable de l'exécution de toutes les obligations de celui-ci.

Le sous-traitant du titulaire du marché qui a été accepté et dont les conditions de paiements ont été agréées par l'autorité contractante et le titulaire du marché peut être payé, à sa demande, directement par cette dernière pour la part dont il assure l'exécution.

Article 13- Conditions de réception

Les fournitures livrées à l'issue de l'exécution des marchés publics sont réceptionnées par une Commission de réception, en conformité avec les règles en vigueur dans l'État membre de l'UEMOA. Cette Commission dresse un procès-verbal de réception signé par tous les membres présents de la commission.

Les contrats de fournitures courantes donnent lieu à une réception unique constatée après la livraison des biens.

Article 14 – Délai de garantie

Le fournisseur est tenu, durant un délai de garantie de douze (12) mois, à une obligation de réparation et de remplacement couvrant les conditions normales d'utilisation de l'ensemble des acquisitions du marché.

Le délai de garantie court à compter de la date de réception provisoire.

Article 15 – Pénalités

En cas de retard dans la livraison des fournitures ou dans la prestation des services, le titulaire sera passible d'une pénalité par jour de retard fixé à 1/2000 IÈME du montant du marché. Il n'est pas prévu de prime pour exécution anticipée de l'objet du marché.

Article 16 – Délai de règlement

Le Maître d'ouvrage est tenu de procéder au paiement des sommes dues dans un délai qui ne peut dépasser soixante (60) jours à compter du droit à paiement. Le défaut de règlement dans ce délai fait courir des intérêts moratoires dus à compter du jour qui suit l'expiration dudit délai jusqu'au jour du règlement. Les modalités de détermination du montant des intérêts moratoires sont spécifiées à l'article 178 du Code des marchés publics.

Article 17 - Résiliation du marché

Le présent marché pourra être résilié dans les conditions prévues aux articles 161 à 163 du code des marchés publics.

Article 18 – Règlement des litiges

Le règlement des litiges se fera dans les conditions prévues aux articles 185 du code des marchés publics.

Article 19 – Soumission aux règlements

Pour tout ce qui n'est pas prévu aux clauses du présent marché, il sera fait application des clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures (ou aux clauses du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services connexes) et au code des marchés publics.



REPUBLIQUE DU NIGER
 AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE (ARCOP)
 Réserve de Régulation
PAYÉ
 Le 24/10/2024 N° Quittance 2475
 Reçu...
 # 520.815 F.C.F.
 Le Secrétaire Régional - Niamey

Article 20- Approbation du marché

L Le présent marché ne sera définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente comme prévu à l'article 117 du code des marchés publics.

<p>Lu et accepté par :</p> <p>Le Titulaire du Marché</p> <p>Niamey, Le 11/12/24</p>  <p>Mahamadou Bachirou Alassane Abdoulaye</p>	<p>Signé par :</p> <p>Le Secrétaire Général [Représentant l'Autorité contractante]</p> <p>Niamey, le 11/12/24</p>  <p>Pr. Ibro CHEKARAOU</p>
<p>Visé par :</p> <p>Le Contrôleur des Marchés Publics et des Opérations Budgétaires</p> <p>Niamey, le 11/12/24</p>  <p>Mamane Ibrinou</p>	
<p>Approuvé par :</p> <p>Le Recteur</p> <p>Niamey, le 17/12/2024</p>  <p>Pr. BARRAGE MOUSSA</p>	

910 855



ENREGISTRE A NIAMEY
 Le 16/12/25 F. 98 N° 11 R 1A
 RECU Deux millions six cent quatre mille six cent quatre-vingt (2 604 800)
 M.E.F. D.G.I. - RECETTE DES IMPOTS DE LA D.G.E.
 Le Receveur des impôts

REPUBLIQUE DU NIGER

Ensemble - Travail - Progrès

Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Technologique

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

RECTORAT

Secrétariat Général

Service Central des affaires Financières

Division Finances et Marchés Publics

B.P. 10 896 NIAMEY, NIF 6713

Tél. : (227) 20 31 55 31 Télécopie : (227) 20 31 58 62-



N° 000630 .UAM/SG/SCAF/DFMP

Niamey, le 09 DEC 2024

Le Secrétaire Général.

A

Monsieur le Directeur Général
de DIGI-MEDIA Sarlu, BP :
846 Niamey-Niger.

Objet : Notification.

Réf : Appel d'Offres Ouvert National n°08/2024/UAM relatif à l'acquisition des équipements de la salle Multimédia du CEA/IEA-MS4SSA/UAM

Monsieur le Directeur Général,
Suite à l'Appel d'Offres Ouvert National cité en référence, j'ai l'honneur de vous notifier que vous êtes déclaré attributaire provisoire du marché relatif à l'acquisition des équipements de la salle Multimédia du CEA/IEA-MS4SSA/UAM pour un montant toutes taxes comprises (TTC) de *Soixante-un Millions Neuf Cent Soixante Dix Sept Mille (61 977 000) francs CFA* pour un délai de livraison de quarante Cinq (45) jours.

Veillez recevoir Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes salutations distinguées.

AMPLIATION :

Rect.....à-t-c-r
SCAF.....1
Chrono.....1



Pr **Ibro CHEKARAOU**



Reçu le 09
17
2024



DIGI - MEDIA SARLU
CABLAGE ET INSTALLATION RESEAUX, FORMATION
VENTE ET MAINTENANCE DE MATERIELS INFORMATIQUES - BUREAUTIQUES
RCCM-NI - NIA - 2015 - B - 2531 NIF : 9421/R
SIEGE : Nouveau Marché Bai d'Along
Rue : 18 CN3 porte N°21

Lettre de soumission de l'offre

Date : [30/10/2024]

AAO No. : [08/2024/UAM]

Variante No. : [NEANT]

À : [LE Secrétaire Général du Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)]

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'appel d'offres, y compris l'additif/ les additifs No. : [du 29/10/2024]; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons de fournir conformément au Dossier d'appel d'offres et au calendrier de livraison spécifié dans le Bordereau des quantités, calendrier de livraison et Cahier des Clauses techniques, les Fournitures ou services connexes ci-après : [Relatif à Acquisition deS EQUIPEMENTS POUR LA SALLE MULTIMEDIA DU CEA / IEA - MS4SSA];
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à l'alinéa (d) ci-après est de : [QUATRE VINGT QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE (84 900 000) Francs.CFA / TTC];
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :
[le rabais offert est de 27%]
[le rabais offert s'appliquera sur le montant TTC de notre offre]
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à l'alinéa 18.1 des Instructions aux Candidats à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à l'alinéa 23.1 des Instructions aux Candidats ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir une garantie de bonne exécution du Marché conformément à la Clause 42 des Instructions aux Candidats et au CCAG ;



DIGI - MEDIA SARLU

CABLAGE ET INSTALLATION RESEAUX, FORMATION

VENTE ET MAINTENANCE DE MATERIELS INFORMATIQUES - BUREAUTIQUES

RCCM-NI - NIA - 2015 - B - 2531 NIF : 9421/R

SIEGE : Nouveau Marché Bai d'Along

Rue : 18 CN3 porte N°21

- g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou fournisseurs intervenant en rapport avec une quelconque partie du Marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de l'alinéa 4.2 des Instructions aux Candidats.
- h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à l'alinéa 4.3 des Instructions aux Candidats.
- i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du Marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.
- k) Il est entendu par nous que vous n'êtes pas tenus d'accepter l'offre évaluée la moins-disante en fonction des critères exprimés en termes monétaires, ni l'une quelconque des offres que vous pouvez recevoir.

Nom [Alassane Abdoulaye Mahamadou Bachirou]

En tant que [DIRECTEUR GENERAL]

Signature [

]

Ayant pouvoir de signer l'offre pour et au nom de [DIGI-MEDIA SARLU]

En date du 30 jour de [OCTOBRE 2024]

TEL: 20-74-05-42 * FAX: 20-74-05-17 * 96-88-28-22 * BP: 848 Niamey- NIGER

SONIBANK N°25111150681-44 / BIN 251111000513-19 / BIA N° 25 110076739-35

E mail: digi_media@yahoo.fr



DIGI - MEDIA SARLU

CABLAGE ET INSTALLATION RESEAUX, FORMATION

VENTE ET MAINTENANCE DE MATERIELS INFORMATIQUES - BUREAUTIQUES

RCCM-NI - NIA - 2015 - B - 2531 NIF : 9421/R

SIEGE : Nouveau Marché Bai d'Along

Rue : 18 CN3 porte N°21

REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE TECHNOLOGIQUE
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE SCIENTIFIQUE , CULTUREL ET TECCHNIQUE
RECTORAT

SERVICE CENTRAL DES AFFAIRES FINANCIERES

BP : 10960 - Tél + (227) 20 31 66 12

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

DAOO N°08/2024/UAM

RELATIF À ACQUISITION DES EQUIPEMENTS POUR LA SALLE
MULTIMEDIA DU CEA / IEA - MSASSA

BORDEREAU DES PRIX POUR LES FOURNITURES

PRESENTATION : DIGI MEDIA SARLU

TEL: 20- 74 - 05 - 42 * FAX: 20-74-05-17 * 96- 88 - 28 - 22 * BP: 848 Niamey- NIGER

SONIBANK N°25111150681-44 / BIN 251111000513-19 / BIA N° 25 110076739-35

E mail: digi_media@yahoo.fr

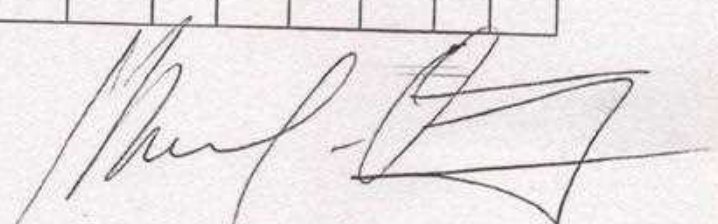
BORDEREAU DES PRIX POUR LES FOURNITURES

Date / 30/10/2024 /

No. : / 08/2024/UAM /

Variante No. : / NEANT /

1	2	3	4	5	6
Article (s)	Description (Désignation)	Délai de livraison (délais)	Quantité (Nombre d'unités)	Prix unitaire	Prix total par article (colonne 4 X colonne 5)
1	Machine de montage vidéo I Mac PRO iMac (Retina 5K, 27 pouces, 2020)	Quarante Cinq (45) jours	1	2 350 000	2 350 000
2	Ordinateur portable HP Pavilion Laptop 15-eg2045nf	Quarante Cinq (45) jours	5	620 000	3 100 000
3	Ordinateur de bureau HP G290 G9 core i7 , ram 16 Go HP V213a de 52,57 cm (20,7 pouces)	Quarante Cinq (45) jours	15	680 000	10 200 000
4	Projecteur Mandarinne Eclairage et lumière	Quarante Cinq (45) jours	1	225 000	225 000
5	Appareil photo Canon EOS 5D Mark II vidéo - reportage photo	Quarante Cinq (45) jours	1	2 250 000	2 250 000
6	Panneaux insonorisant (Acoustique) X-tone xi 7002	Quarante Cinq (45) jours	3	65 000	195 000
7	Routeur CISCO 24 Ports POE CISCO SG250-26HP-K9-EU	Quarante Cinq (45) jours	1	835 000	835 000
8	Serveurs HP ProLiant DL 380 Gen9	Quarante Cinq (45) jours	1	10 800 000	10 800 000
9	Tablette numérique et accessoire Samsung Galaxy Tab S9 5G Durci - 27,9 cm (11")	Quarante Cinq (45) jours	1	965 000	965 000



10	Imprimante multi fonction ADF HP COULEUR LASERJET M283FDW	Quarante Cinq (45) jours	2	520 000	1 040 000
11	Photocopieur multifonction CANON A3/A4 imageRUNNER 2425i	Quarante Cinq (45) jours	1	1 400 000	1 400 000
12	Casque Supra HD prise de son MSX 11 PRO	Quarante Cinq (45) jours	10	35 000	350 000
13	Tableau Blanc Interactif tactile fixe (TBI) 96 " Specktron IRB4-96TW + Vidéo Projecteur Interactif (01) Epson EB-685Wi	Quarante Cinq (45) jours	1	5 380 000	5 380 000
14	Vidéo Projecteur Epson EB-E10	Quarante Cinq (45) jours	3	770 000	2 310 000
15	Ecran mural de projection automatisé celexon motorisé basic 230 x 230 cm	Quarante Cinq (45) jours	2	490 000	980 000
16	Panneau Solaire Néon cellules CELLO à très haut rendement: 330Wc / LG NeON 2 Black 330Wc	Quarante Cinq (45) jours	6	435 000	2 610 000
17	Onduleur chargeur inverseur 48V/230V 3000VA (pour Panneau solaire) / Onduleur hybride 3kVA 48V-230V MPPT 25A Effekta	Quarante Cinq (45) jours	2	1 850 000	3 700 000
18	Accessoires + installation	Quarante Cinq (45) jours	1	1 500 000	1 500 000
19	Batterie panneau solaire au gel au 12V-200Ah Felicity Solar G12V200AH	Quarante Cinq (45) jours	6	280 000	1 680 000
20	Kit Vidéo conférence / ZOOM/ Team/ + accessoire Polycom G7500 + EagleEye XII (Polycom CX5000 = Obsolète) + HISENSE 4K HDR 85A6BG Smart TV, Ecran 85 Pouces, système AndroidTV, USB 3, HDMI 4, WIFI ; Ethernet	Quarante Cinq (45) jours	1	10 500 000	10 500 000
21	Fauteuil NAD-726	Quarante Cinq (45) jours	3	190 000	570 000
22	BUREAU+RETOUR+CAISSON NAD-2880 , L : 2,6 m	Quarante Cinq (45) jours	1	630 000	630 000
23	Table de bureau NAD GE160KD	Quarante Cinq (45) jours	1	190 000	190 000
24	Table de réunion – grande NAD – 120 x 30 , 30 places	Quarante Cinq (45) jours	1	4 305 000	4 305 000
25	Table de travail NAD-120 / L : 1,2 m	Quarante Cinq (45) jours	10	85 000	850 000

26	Chaise 4 petites avec accoudoirs, siège rembourré Fini : Noir NAD-7688	Quarante Cinq (45) jours	38	30 000	1 140 000
27	Armoire de rangement NAD-902	Quarante Cinq (45) jours	2	190 000	380 000
28	Etagère de rangement NAD-BC0805	Quarante Cinq (45) jours	1	169 538	169 538
29	Frigo de bureau HISENSE RR154D4AW2- 119 Litre	Quarante Cinq (45) jours	2	280 000	560 000
30	Rallonge Eaton Protection Strip PS6F – 6 Prises	Quarante Cinq (45) jours	12	15 000	180 000
				Total HT	71 344 538
				TVA	13 555 462
				Prix total TTC	84 900 000

Nom du soumissionnaire [DIGI MEDIA SARLU / BP : 848 Niamey - NIGER]

Arrêté le montant total du bordereau de prix à la somme de: QUATRE VINGT QUATRE MILLIONS NEUF CENT MILLE (84 900 000) Francs.CFA / Toute Taxes Comprise

NOTE: En cas de différence entre le prix unitaire et le prix total, le prix unitaire prévaut

DELAI DE LIVRAISON: Quarante Cinq (45) jours a compter de la notification du marché signé

VALIDITE DE L' OFFRE: 120 JOURS A COMPTER DE LA DATE DU DEPOT DES OFFRES

Garantie: 1 AN PIECES / PIECES ET MAIN D'ŒUVRE



LE DIRECTEUR

Date [30/10/2024]

Signature [



Section V. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais

Table des matières

1.	<i>Liste des Fournitures et calendrier de livraison</i>	<i>50</i>
2.	<i>Liste des Services connexes et calendrier de réalisation</i>	<i>51</i>
3.	<i>Cahier des Clauses techniques.....</i>	<i>52</i>

Notes pour la préparation de la présente Section V

L'Autorité contractante doit préparer et inclure cette Section V dans le document d'Appel d'offres. Cette Section comprend au minimum une description des Biens et Services à fournir et le Calendrier de livraison.

L'objectif de cette Section V est de fournir aux candidats des informations suffisantes pour leur permettre de préparer leurs offres de manière efficace et précise, notamment les Bordereaux des Prix, pour la préparation desquels la Section IV fournit des formulaires types. Par ailleurs, cette Section V, utilisée avec les Bordereaux des Prix (Section IV), devrait permettre d'ajuster les prix en cas de variations des quantités au moment de l'attribution du marché.

La date ou la période de livraison des Fournitures doivent être spécifiées soigneusement, en prenant en compte : (a) les implications que peuvent avoir les termes utilisés pour définir la livraison, lesdits termes étant précisés dans les IC et définis dans les termes du commerce international (Incoterms), et (b) la date prescrite, qui est celle à partir de laquelle commencent les obligations de l'Autorité contractante (par exemple, notification de l'attribution du contrat, signature du contrat, ouverture ou confirmation de la lettre de crédit).

Spécifications techniques détaillées et normes, si nécessaire.

Le matériel à livrer doit être à l'état neuf et être du modèle le plus récent de la marque ;
il s'agit de deux (02) véhicules de mission station wagon tout terrain 4x4

Spécifications techniques

Spécifications techniques détaillées et normes, si nécessaire.

Le matériel à livrer doit être à l'état neuf et être du modèle le plus récent de la marque ;
Il s'agit d'un (01) véhicule *Pick-up 4x4 Double cabine* et un véhicule type SUV

Spécifications techniques

1. 4x4 Double cabines

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DEMANDEES	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES
<p>MARQUE Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit.</p> <p>Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>	
<p>CARROSSERIE : Pick-up 4x4 Double cabine</p>	
<p>SOURCE D'ENERGIE DIESEL</p>	
<p>CONSOMMATION Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</p>	
<p>SYSTEME DE TRANSMISSION Transmission : 4x4 Boîte de vitesse : manuelle</p>	
<p>TYPE DE DIRECTION ASSISTEE</p>	
<p>COLORIS : Selon la disponibilité</p>	
<p>SUSPENSION : Adaptée à l'utilisation sur les routes du Niger.</p>	
<p>MOTORISATION Cylindrée : 1L à plus. Puissance : Au moins 70 KW</p>	
<p>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT : Tropicalisé</p>	
<p>NOMBRE DE PLACES ASSISES 5 places assises, y compris le chauffeur</p>	
<p>NOMBRE DE PORTIERES Quatre (4) portières</p>	

EQUIPEMENTS ET SERVICES	
<p>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</p> <p>3. Climatisation d'origine ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ceinture de sécurité pour cinq (05) places minimums ; • Airbag frontal pour conducteur et passager avant, • Système antivol ; • Au moins une roue de secours identique aux roues au sol du véhicule livré ; • Clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • Deux (02) triangles de pré signalisation ; • Un extincteur ; • Pare choc métallique 	
<p>EQUIPEMENTS EN OPTION :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lève-vitres électriques ; • Verrouillage centralisée des ouvertures ; • Commande des ouvertures à distance ; • Rétroviseurs extérieurs électriques ; • Marches pieds latéraux ; • Radio et lecteur CD, minimum • Trousse à outils ; • Une boîte de pharmacie de premier secours ; • Jantes en alliages d'aluminium ; • Porte-bagages ; • Autres équipements éventuels (filtre à air) pour les véhicules à utilisation particulière ; • Autres équipements, adaptations ou modifications éventuelles pour les véhicules spéciaux. <p><i>Les équipements mentionnés en option deviennent de fait obligatoire.</i></p>	
<p>LES PRESTATIONS DU GENRE</p> <p>Livraison sur site en ordre de marche avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule ; - Délai de livraison de 45 jours maximum ; - Formation minimale de deux (2) chauffeurs.</p>	

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU Véhicule type SUV

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES SOUHAITEES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES PROPOSEES PAR LE SOUMISSIONNAIRE
<p><u>MARQUE</u> L'autorité contractante ne doit préciser aucune marque. Le soumissionnaire doit indiquer la marque et le modèle de son produit. Cette proposition du soumissionnaire ne peut pas être modifiée plus tard quel que soit le motif.</p>	
<p><u>CARROSSERIE</u> : L'empattement au standard du constructeur. Silhouette : SUV</p>	
<p><u>SOURCE D'ENERGIE</u> : Essence,</p>	
<p><u>CONSUMMATION</u> : Le soumissionnaire indique la consommation moyenne du véhicule proposé au 100Km.</p>	
<p><u>SYSTEME DE TRANSMISSION</u> : 4x4 ou 4x2, Boîte Manuelle</p>	
<p><u>TYPE DE DIRECTION</u> : La direction doit être assistée.</p>	
<p><u>COLORIS</u> : Noire; Grise foncée ou Blanche sale</p>	
<p><u>SUSPENSION</u> : la suspension doit être adaptée à l'utilisation sur les routes du Niger.</p>	
<p><u>MOTORISATION</u> : Cylindrée : 2.0L à 3.0L ; Puissance : au moins 70 KW</p>	
<p><u>SYSTEME DE REFROIDISSEMENT</u> : Tropicalisée.</p>	
<p><u>NOMBRE DE PLACES ASSISES</u> : 5 places (y compris le chauffeur), revêtement : tissu haut de gamme</p>	
<p><u>NOMBRE DE PORTIERES</u> : Cinq (5) portières avec condamnation centralisée et à distance.</p>	
<p><u>EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Climatisation d'origine ; • Ceinture de sécurité pour les passagers ; • Système de freinage ABS ; • Airbags frontaux pour conducteur et passager minimum ; • Clé de roues, cric, manivelle d'origine ; • Deux (02) triangles de présignalisations ; • Un extincteur ; • Une roue de secours identique aux roues au sol du véhicule livré. 	
<p><u>EQUIPEMENTS A OPTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lève-vitres électriques ; 	

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Verrouillage centralisée des ouvertures ;• Commande des ouvertures à distance ;• Radio et lecteur CD minimum ;• Trousseau à outils ;• Une boîte de pharmacie de premier secours ;• Rétroviseurs extérieurs électriques ;• Jantes en alliage d'aluminium ;• Manuel d'utilisateur en français. | |
| <p>LES PRESTATIONS DU GENRE : Livraison sur site en ordre de marche avec carte grise, plaques d'immatriculation fixées sur le véhicule formation minimale de deux (2) chauffeurs</p> | |

1. Liste des Fournitures et calendrier de livraison

[L'Autorité contractante remplit ce tableau, à l'exception de la colonne « Date de livraison offerte par le Candidat » qui est remplie par le Candidat. La liste des articles doit être identique à celle qui apparaît au bordereau des prix, Section IV]

Article N°.	Description des Fournitures	Quantité (Nombre d'unités)	Unité	Site (projet) ou Destination finale comme indiqués aux DPAO	Date de livraison		
					Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard	Date de livraison offerte par le Candidat [à indiquer par le Candidat]
01	VEHICULE Pick-up double Cabines	01	U	Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)	25/08/2024	25/10/2024	[Insérer la date offerte par le Candidat]
02	Véhicule type SUV	01	U	Rectorat de l'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)	28/08/2024	25/10/2024	

2. Liste des Services connexes et calendrier de réalisation

[Ce tableau est rempli par l'Autorité contractante. Les dates de prestation des services doivent être réalistes. Ces dates, dans l'hypothèse de l'existence de services accessoires à la livraison (pose et installation) de fournitures, doivent être cohérentes avec les dates de livraison desdites fournitures]

Service	Description du Service	Quantité ²	Unité physique	Site ou lieu où les Services doivent être prestés	Date finale de prestation des Services
[Insérer le numéro du Service]	[Insérer la description du service]	[Insérer la quantité et l'identification de l'unité de mesure]	[unité de mesure]	[lieu de réalisation du service]	[Insérer la date]

² Si applicable.

REPUBLIQUE DU NIGER
 MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
 DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
 DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
 RECETTE DES IMPOTS DES GRANDES ENTREPRISES DGE G3

Quittance: 855/0912

Encaissé par : ROBERT AICHATOU SIDIKOU
 Référence : 1510311
 N° : 2000036
 Date de Versement : 16 JANVIER 2025 10:59
 NIAMEY, le 16 JANVIER 2025

Reçu de : (Nif: 9421) DIGI MEDIA

Mode paiement	En règlement de	Droits	Montants
Eupseca 2 604 076	2844863 DE(Enregistrement) 2025		2 604 076
			
Total en toutes lettres: DEUX MILLIONS SIX CENTS QUATRE MILLE SOIXANTE SEIZE FCFA			Total 2 604 076

Cachet de la recette



(VOLET CONTRIBUTABLE)



RÉPUBLIQUE DU NIGER

CABINET DU PREMIER MINISTRE

QUITTANCE

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

B.P : 725 Niamey-Niger ; Tél : +227 20 72 35 00 ; Email : armp@intnet.ne

REGION DE NIAMEY

REDEVANCE DE RÉGULATION

N° 0009475

Date: 24/02/2025

N° du Marché : 1115/24/NEF/DGCRP/06 NIF : _____

Montant du Marché HT : 52,081,513 F.CFA

Attributaire : DBI TTD

La somme de (en chiffres) : 52 081 513

La somme de (en lettres) : Cinquante deux cent vingt mille

En règlement de : la redevance de régulation des marchés publics et des délégations de service public

Avis de crédit bancaire : N° 588359 / Chèque certifié : N° _____

